



30^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET RÉUNION D'AFFAIRES

MISE EN CANDIDATURE : ÉLECTIONS ¹

POSTE

❖ Poste (veuillez cocher)

PRÉSIDENTE

VICE-PRÉSIDENTE
OUEST ET NORD

VICE-PRÉSIDENTE
CENTRE (ONTARIO)

VICE-PRÉSIDENTE
ATLANTIQUE

NOM DU/DE LA CANDIDAT.E

❖ Nom _____

❖ Acceptation par le/la candidat.e _____ oui _____ non

PROPOSEUR / APPUYEUR

❖ Proposé par _____
Nom Conseil scolaire

❖ Appuyé par _____
Nom Conseil scolaire

¹ Extraits des Règlements administratifs de la FNCSF

Article 13 – Conseil d'administration

13.6 Tout(e) conseiller(e)/conseiller/commissaire scolaire peut se présenter au poste de présidence, en autant qu'il se conforme au processus de mise en candidature.

13.7 Les mises en candidature de la présidence sont recevables jusqu'à 12 h le jour avant la tenue de l'assemblée générale annuelle.

13.8 Les candidatures des trois (3) vice-présidences doivent faire partie de la liste des administrateurs identifiés selon 13.3.

13.9 Les mises en candidature des trois (3) vice-présidences régionales sont recevables jusqu'à 12 h le jour avant la tenue de l'assemblée générale annuelle.

13.10 Toutes les candidatures aux postes de présidence et de vice-présidences doivent être mises en nomination par deux (2) délégué(e)s votant à l'assemblée générale annuelle.

13.11 Une candidature, même si la personne est absente lors de l'assemblée générale, est recevable si elle est dûment signée par deux (2) délégué(e)s votant(e)s des membres, ainsi que par la personne nommée.

13.12 Tout en se conformant aux articles 13.1 à 13.11, une même personne peut poser sa candidature au poste de présidence ainsi qu'au poste de vice-présidence de sa région. Si elle est élue à la présidence, sa candidature à la vice-présidence est automatiquement retirée.

Note : Les candidatures pour les postes de vice-présidences doivent provenir de la liste des représentants de la FNCSF soumis par les conseils scolaires pour l'année 2020-2021

Veuillez noter que la fin des mises en candidature a lieu à 12 h, heure de l'Ontario, le vendredi 30 octobre 2020. Les candidatures reçues à l'avance seront affichées sur le site Web de la FNCSF. Nous vous invitons à numériser ce formulaire dès maintenant et à le retourner au info@fnssf.ca.